

CHARTRE DES VALEURS DE L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



OBSERVATOIRE
DES VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES DANS
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

1. NOTRE ASSOCIATION

L'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur est une association nationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'association a été créée autour en 2019 de 3 objectifs principaux :

1. ENQUÊTER

- Enquêter sur la réalité du harcèlement et des agressions à caractère sexuel et sexiste dans les établissements d'enseignement supérieur.
 - Mise en place d'études quantitatives et qualitatives portant sur les violences rencontrées par les étudiantes et étudiants dans les établissements d'enseignement supérieurs ;
 - Analyse des données dans le but de produire un état des lieux du problème ;
 - Communication des résultats de l'enquête auprès des établissements, de la communauté étudiante et des pouvoirs publics.
- Cette dimension donne lieu à des enquêtes nationales ou bien à des enquêtes personnalisées qui prennent la forme de contrats de prestation de service avec les établissements concernés.

2. SENSIBILISER

- Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles grâce à des actions bénévoles et des actions rémunérées.

3. MOBILISER

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des actrices pouvant avoir un impact sur le traitement de ces violences (pouvoir publics, associations, organisations privées, établissements de l'enseignement supérieur, etc).

2. NOS CONSTATS

- Trop peu de mesures sont prises par les établissements et par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour pouvoir véritablement endiguer le problème.
- Les moyens humains et financiers déployés pour mettre fin aux VSS ne sont pas suffisants.
- Le manque de données sur ces violences ne permet pas de rendre compte de leur étendue.
- La distinction entre les différents types de violences (harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol notamment) n'est pas claire pour tou·tes.
- Les violences sexistes et sexuelles sont minimisées voire passées sous silence par les étudiant·es et les établissements. Cette mise sous silence globale fait des études supérieures un terrain propice aux violences qui se perpétueront ensuite dans le monde du travail.
- Les établissements n'appliquent pas le cadre légal déjà existant.

3. L'OBSERVATOIRE EST FÉMINISTE

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

Engagé en faveur de la défense des victimes de violences sexistes et sexuelles, l'Observatoire et ses membres se proclament pour l'amélioration du rôle et de la place des personnes qui subissent du sexisme dans la société, partant du constat de la persistance d'inégalités entre les genres.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

L'Observatoire se positionne sur des problèmes de société tels que les inégalités de genre, les violences conjugales, intrafamiliales et communique ses idées féministes.

4. L'OBSERVATOIRE SOUTIENT LES VICTIMES

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

En tant qu'association de défense des victimes de violences sexuelles et sexistes, l'Observatoire apporte tout son soutien aux victimes de tels actes et prône :

- L'écoute ;
- La libération de la parole des victimes ;
- La lutte contre la culture du viol ;
- La présomption de crédibilité systématique apportée aux victimes.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Ayant à cœur de lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles, l'Observatoire se positionne sur des travaux menés par le gouvernement, à travers les réseaux sociaux, et mène diverses actions de plaidoyer et de sensibilisation auprès des acteur·rices de l'enseignement supérieur : le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les établissements d'enseignement supérieur et les associations étudiantes afin de propager ses valeurs et ses combats.

L'Observatoire procède à des enquêtes recensant les violences sexistes et sexuelles dont les étudiant·es ont été victimes au cours de leur cursus universitaire et propose des actions à mener en interne afin de prévenir les violences sexistes et sexuelles, d'accompagner et d'orienter les victimes, tout en faisant évoluer les mentalités.

5. L'OBSERVATOIRE PRÔNE L'INCLUSIVITÉ

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

L'association est mixte.

L'association prône un féminisme inclusif et intersectionnel, respectueux des différentes identités de genre, sexualités, religions, et reconnaissant l'existence de discriminations spécifiques liées à l'intersection du sexisme, du racisme, du validisme, de la transphobie, des LGBTQIA+phobies et de toutes les autres discriminations.

L'association reconnaît la diversité des victimes de violences sexistes et sexuelles, notamment en ce qui concerne le genre.

Intersectionnel·le : Un concept qui désigne à l'origine la situation de personnes au carrefour de plusieurs oppressions systémiques ayant pour facteur principal la race. Ce principe met en lumière le fait que, par exemple, des femmes noires subissent du sexisme et du racisme en même temps, et vivent donc une double oppression par rapport à des femmes blanches. Le concept a été repris et est devenu un prisme pour penser le féminisme inclusif : il rappelle que toutes les personnes concernées par des oppressions systémiques ne subissent pas le même degré ou la même qualité ou quantité de discriminations.

Validisme : Le validisme ou capacitisme est une oppression pouvant prendre la forme de discrimination, de préjugé ou de traitement défavorable contre les personnes en situation de handicap.

Exemples de l'implication de cette valeur dans notre travail tourné vers l'extérieur :

Nous soutenons toutes les personnes quelles que soient leurs croyances, leurs origines ou leur orientation sexuelle.

Nous nous fixons comme objectif de systématiser l'usage de l'écriture inclusive dans les communications extérieures de l'Observatoire ainsi que dans nos échanges en interne et de travailler sur l'accessibilité de nos événements (exemple : trouver des interprètes LSF si besoin, sous-titrer les vidéos/podcasts, etc.).

Nous organisons des événements qui sont accessibles aux personnes en situation de handicap, notamment nos week-ends de formation destinés aux responsables associatifs.

6. L'OBSERVATOIRE PRÔNE L'INTÉGRITÉ

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

Dans le cadre des activités de l'Observatoire, nous sommes amené·es à produire des enquêtes afin d'établir des états des lieux des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, soit à l'échelle d'un établissement soit à l'échelle nationale.

Méthodologie :

L'Observatoire produit des méthodologies de travail rigoureuses et librement consultables sur son site internet. Nous analysons les données que nous récoltons et nous fournissons des études objectives sans modifier les données.

Protection des victimes :

L'Observatoire met un point d'honneur à respecter la protection des données qu'il collecte afin de conserver l'anonymat des victimes et le caractère secret des témoignages, même s'ils font mention de l'identité de l'auteur présumé des violences. C'est pourquoi l'ensemble des membres de l'Observatoire sont signataires d'un accord de confidentialité et que l'Observatoire s'est doté d'une personne déléguée à la protection des données personnelles qui garantit l'anonymat des victimes et le respect du règlement général sur la protection des données.

Relations avec d'autres acteur·rices :

L'Observatoire peut conduire des enquêtes et contracter avec des établissements de l'enseignement supérieur pour exécuter lesdites enquêtes ou toute activité nécessaire à l'exercice de ses missions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur. Afin de garantir une transparence vis-à-vis de ses membres et du public extérieur à l'association, l'Observatoire affichera, avec leur accord, les logos des établissements avec lesquels il travaille sans pour autant préciser la nature du contrat.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Nous appliquons un traitement scientifique des données à nos études. Nous refuserons de travailler avec un établissement s'il veut cacher des données ou modifier des conclusions. Nous refuserons de travailler avec des partenaires qui ne partagent pas nos valeurs. Nous refuserons de travailler avec des individus eux-mêmes coupables de violences sexistes et sexuelles ou ayant des propos allant à l'encontre des valeurs de l'association.

Dans le cadre d'une enquête personnalisée conduite dans un établissement, nous nous réservons le droit de refuser d'analyser des données qui ne seraient pas quantitativement représentatives de la réalité (échantillon faible).

7. L'OBSERVATOIRE EST POLITIQUE MAIS APARTISAN

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire en externe :

Notre association est politique car la lutte contre les violences est politique.

- Nous militons pour inscrire la lutte contre les violences dans l'Enseignement supérieur comme un problème politique faisant l'objet de moyens financiers, humains et légaux.
- La mise en œuvre de nos actions implique donc nécessairement un travail en partenariat avec d'autres organismes, associations, institutionnels et notamment une part d'influence auprès du gouvernement et des établissements.

Nous sommes apaisan-es parce que nous ne soutenons ni ne représentons aucune organisation partisane (partis, syndicats, etc.). En revanche, nos moyens de lutte sont transpartisans car la lutte contre les violences doit être portée par-delà les divergences d'opinions politiques. Notre lutte doit aller au-delà des partis politiques.

Nous travaillons avec des organisations partisanes dans le but de les influencer pour qu'elles intègrent davantage de moyens (financiers, humains, légaux etc.) en faveur de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et soutiennent toute politique publique ou mesure/proposition allant dans ce sens.

Cela n'implique pas de créer un dialogue avec toutes les organisations partisanes. L'Observatoire se réserve le droit de dénoncer et de refuser tout travail avec un-e représentant-e politique, un parti politique, un organisme politique qui agirait à l'encontre de ses valeurs fondamentales.

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire en interne :

Au sein de l'association cohabitent différentes personnes ayant des convictions et des engagements politiques différents. L'association n'impose aucune ligne partisane. Elle garantit à tou-ttes le droit d'exprimer son point de vue politique sur les sujets que nous traitons car nous pensons que c'est de la confrontation des points de vue que naissent les meilleures propositions d'action.

En revanche, le positionnement politique individuel se doit d'être en accord avec les valeurs de l'association. Une position de principe fédérateur doit rassembler tous-tes les membres : nous croyons les victimes de violences et les défendons et nous nous opposons à toute forme de discrimination et par extension de violences.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Dans le cadre des actions de plaidoyer de l'association, nous sommes en contact avec des organisations politisées, des membres du gouvernement, des élu-es locaux, etc.

Nous nous réservons le droit de travailler ou de ne pas travailler avec des organisations politiques qui iraient à l'encontre des valeurs que nous défendons.

Par extension, nous nous réservons le droit de travailler ou de ne pas travailler avec des organisations qui soutiennent des organisations politiques qui vont à l'encontre des valeurs que nous défendons.

Les points de vue politiques des bénévoles de l'association n'engagent en rien l'association, qu'ils soient exprimés au sein de l'association ou sur les réseaux sociaux en dehors du temps bénévole car ils sont l'expression d'un point de vue strictement personnel.

En tant que membre de l'association, vous en êtes les premier-es ambassadeur-rices, merci de prendre en compte cet aspect là dans vos communications sur vos réseaux personnels. Toute communication qui se trouve à l'encontre de nos valeurs peut mettre à mal l'image de l'association et pourra donc entraîner un avertissement ou une sanction (comme expliqué dans le règlement intérieur).

8. L'OBSERVATOIRE PRÔNE LA BIENVEILLANCE

Comment cela se traduit au sein de l'Observatoire :

Nous souhaitons que notre association soit au maximum un "safe space", c'est-à-dire un espace où chacun-e puisse s'exprimer dans le respect de l'autre. Chaque membre est garant-e et participe à la construction de cet espace.

Nous partons du principe que tout le monde n'a pas le même niveau d'information ni de conscientisation sur le féminisme (vocabulaire, écosystème des autres associations, comptes instagram). Il faut avoir de la patience, être tolérant-e et inviter les autres membres à se renseigner sans jugement ni culpabilisation.

Beaucoup de membres ont été victimes de violences sexuelles ou de discriminations, il est donc fondamental de faire preuve de respect vis-à-vis de celles qui prennent la parole et s'expriment sur leur expérience individuelle.

N'oubliez jamais que même si nous avons des désaccords, à l'image des féminismes qui ont des positionnements pluriels, nous devons nous unir grâce à notre dénominateur commun : nous souhaitons mettre un terme aux violences sexuelles et sexistes.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Privilégier le dialogue et l'apprentissage à la sanction et l'exclusion lorsqu'il s'agit de maladresse ou de méconnaissance des sujets. Faire preuve de pédagogie. Attention, cela ne veut pas dire que vous devez à chaque fois faire preuve de pédagogie car c'est aussi une charge mentale. Vous pouvez signaler le besoin à la personne en charge des RH de l'association pour qu'elle propose des formations ouvertes à tou·tes afin de sensibiliser l'ensemble de l'association sur les points qui vous tiennent à cœur.

Les désaccords sont tout à fait normaux et sains dans le cadre d'une association politique qui milite contre les violences. Comme notre mode d'échange passe beaucoup par l'écrit, il est possible que des personnes ne se comprennent pas. C'est pourquoi nous vous demandons au maximum d'échanger à l'oral lorsqu'il y a des désaccords et que vous souhaitez approfondir l'échange.

En cas de besoin, une médiation est disponible et peut-être assurée par la personne responsable des ressources humaines.

9. L'OBSERVATOIRE PRÔNE L'HUMILITÉ

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

Humilité par rapport à ce qu'on peut faire (en termes de capacité de travail et de compétences) et ce dont on n'est pas capable (exemple : accompagnement juridique, psychologique des victimes).

Nous sommes des bénévoles, nous n'avons pas tous·tes des formations d'aide aux victimes ni ne sommes spécialistes de tous les domaines qui touchent à ces questions.

L'Observatoire tient à rappeler l'importance de visibiliser et valoriser la parole des personnes concernées par les faits de violences évoqués. C'est pourquoi nous considérons que l'humilité doit également s'incarner dans nos comportements individuels en reconnaissant notamment que lorsque l'on n'est pas directement concerné·e par une situation de violence, nous ne sommes pas toujours les mieux placés·es pour en parler ou construire des solutions adaptées.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Nous ne proposons pas nous-mêmes de l'aide psychologique, juridique ou médicale aux victimes, nous les redirigeons vers les instances compétentes.

Nous ne connaissons pas tout et cherchons à garder une ouverture d'esprit, à nous améliorer et à continuer à nous éduquer.

Dans les conférences de l'Observatoire, nous devons tou·tes veiller à donner la parole aux personnes directement concernées.

Lors de débats internes à l'association, il faut éviter d'expliquer à une personne directement concernée quelque chose qu'elle sait déjà, voire dont elle est experte.

10. L'OBSERVATOIRE PRATIQUE LA TOLÉRANCE ZÉRO

Comment cette valeur se traduit au sein de l'Observatoire :

Pas de tolérance envers les faits de violences sexistes et sexuelles.

Exemples concrets de l'implication de cette valeur :

Exclusion des membres soupçonnés ou coupables de violences sexistes et sexuelles.

11. L'UTILISATION DE NOS DONNÉES EST ENCADRÉE

Tout individu ou organisme souhaitant mettre en avant les résultats des enquêtes de l'Observatoire (toutes données ou mises en ligne par l'Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur) se verra dans l'obligation de citer ce dernier et d'y inclure l'intitulé de l'enquête, le nom de l'association, la date du résultat en question et l'intégralité de ces informations portant sur ce résultat sous le format, en fonction de l'enquête citée :

- "Paroles étudiantes", Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, 2020 ;
- "Le Baromètre des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur 2023", Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, 2023 ;
- "Derrière les Rites Étudiants : Enquête sur les événements d'intégration dans l'Enseignement Supérieur français", Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, 2024 ;
- "Pressions, silence et résistances : étude sur les violences sexistes et sexuelles et les discriminations en milieu doctoral en France", Observatoire des Violences Sexistes et Sexuelles dans l'Enseignement Supérieur, 2024.

Toute personne qui utilise les résultats de l'association s'engage à les utiliser dans le respect des valeurs précédemment citées.

SIGNATURE DE LA CHARTE EN TANT QUE MEMBRE :

Date :

Prénom et nom :

Signature :